



probleme une femme demande une part de son ancien mari

Par **kev**, le **29/12/2011** à **20:22**

bonjour

une femme ayant été mariée ayant eu des enfants puis ayant divorcée,
le mari ayant refait sa vie remarié.

le mari décède.

la première femme a t-elle droit a une part ou pas de la succession?

merci pour vos réponses.

Par **youris**, le **29/12/2011** à **20:29**

bjr,

l'époux divorcé n'a aucun droit sur la succession au décès de son ex époux car il faut
supposer que la communauté a été liquidée dans le cadre du divorce.

par contre les enfants sont héritiers réservataires de leur père.

par contre elle peut prétendre à une pension de reversion dans certains cas.

cdt